

## Mesdames et messieurs les représentant-es au comité de bassin,

Votre avis est sollicité sur le SDAGE du bassin RM 2022-2027, le programme de mesures y afférent ainsi que sur le PGRI pour la même période.

Comme leurs éditions antérieures, ces documents pour être pleinement mis en œuvre nécessiteront les moyens des services et des établissements publics de l'Etat pour inciter, conseiller mais aussi ... contrôler, aux côtés des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux, afin d'atteindre les objectifs assignés.

L'investissement des personnels des DREAL et des DDT-M, comme le déploiement des agent-es de l'OFB et, bien évidemment, de l'agence de l'eau RMC devront être, là encore, sans faille!

Ce faisant, je ne peux m'empêcher de penser à la parole d'un « grand » homme de notre bassin RM, longtemps élu d'une petite commune du Sud du bassin, au cœur des enjeux d'eau, de risque, de biodiversité : le premier ministre !

Monsieur Castex, puisque c'est bien de lui dont il s'agit, a défendu dans la presse estivale « une écologie de proximité, de quartier et de terrain, rassemblant l'ensemble des acteurs d'un territoire pour bâtir un véritable plan de transition écologique.

Avec le déploiement des SDAGE et PGRI, n'est on pas là au cœur de cette écologie de territoires, créatrice d'emplois, qu'il appelle de ses vœux ?

Et pourtant, à la veille des annonces budgétaires en conseil des ministres ce lundi prochain, les éléments portés à notre connaissance laissent penser que le ministère de la transition écologique va subir une année de plus le même schéma d'emplois que les années précédentes, de l'ordre de -2,5% donc. Une nouvelle récession des moyens humains déployés sur le terrain, qui s'ajoutent aux années précédentes, vidant nos services et établissements du service public de l'environnement de leur capacité à faire, déconstruits par des réformes incessantes.

Les services sont exsangues.

Si cela ne suffisait pas, le gouvernement s'apprête à intégrer les recettes du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit Fonds Barnier, au budget général de l'Etat. Une mécanique classique : sur une taxe affectée présentant un bon rendement, Bercy commence par plafonner les recettes pour en récupérer une part substantielle, puis, en aguichant avec une rehausse ponctuelle du fonds sous forme de dotation, s'empare de l'intégralité des recettes dans le budget général de l'Etat.

Cette manœuvre interroge à plus d'un titre : sur la pérennité du financement des mesures de prévention des risques, sur l'évolution de l'instruction technique des services de l'Etat dans un contexte de réorganisation territoriale et de déconcentration, sur la gouvernance du fonds.

Toutes ressemblances avec les agences de l'eau, leurs réorganisations à marche forcée vers toujours plus de mutualisation, allant même jusqu'à intégrer un article additionnel au projet de loi ASAP pour mieux les déspécialiser sur leurs fonctions supports (avec des conséquences sur d'autres établissements comme les parcs nationaux, ...), leurs redevances plafonnées ... serait bien évidemment totalement déplacées !!!

Faire plus avec moins ? 15% des effectifs de l'agence de l'eau RMC en moins depuis 2012. Appel à projets « plan de rebond », forte contribution au plan de relances sont venues s'ajouter à un XI° programme engagé dans la douleur. On demande aux agences de l'eau et aux agent-es de déployer toujours plus d'énergie, de temps, de financements au plus près des territoires.

Mesdames et messieurs les représentant-es, avant d'approuver les objectifs dans les documents qui vous sont présentés, n'oubliez de vérifier que nous aurons véritablement les moyens de les mettre en œuvre !

Face à l'urgence climatique et à ses conséquences sur le cycle de l'eau, face à l'effondrement de la biodiversité, il n'est plus temps d'accepter un marché de dupe. C'est notre responsabilité collective afin de préserver notre avenir et celui de nos enfants !

Je vous remercie pour votre attention.